

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 07 septembre 2020

Présents : Mmes ALET, BASTIDE, BERGOUGNOUX, BOUYSSI, CALMELS, CAZOR, COUVIGNOU, RISPOSI MM. ARSAC, BONNEFOUS, CALVET, DIEUDE, FORESTIER, GAYRARD, MONTOYA, ROMIGUIERE, VENE, TEULIÈRE

Procuration : Marie DURAND à Christophe FORESTIER

Excusée : Sandrine ALET

En présence de Mr Serge JULIEN conseiller départemental

Monsieur Clément Teulière est désigné secrétaire de séance

**- Désignation des membres de la commission communale des impôts directs**

Monsieur le Maire indique que vu le Code Général des Collectivités Publiques et ses articles L2121-7-2 et L.2122-8. Conformément à l'article 1650-1 du Code des Impôts.

Le Maire est membre de droit de la CCID

Dans les communes de plus de 2000 habitants 32 propositions sont attendus

Sont proposés pour le renouvellement de la Commission Communale des impôts directs :

1	MME	CALMELS	Nathalie	25/01/1970	33 avenue des Tanneurs 12000 LE MONASTERE
2	M.	DIEUDE	Robert	26/11/1953	10 quartier Saint Jacques 12000 LE MONASTERE
3	MME	VIAULES	Marie	27/11/1958	13 rue Antoine Palous 12000 LE MONASTERE
4	M.	FORESTIER	Christophe	26/09/1970	9 impasse l'Ensoleillée 12000 LE MONASTERE
5	MME	CAZOR	Stéphanie	03/05/1984	3 côte de Banocres 12000 LE MONASTERE
6	M.	VE NE	Bertrand	09/12/1977	2 rue du Bosquet 12000 LE MONASTERE
7	MME	BOULET	Sandrine	19/11/1967	4 avenue du Bois 12000 LE MONASTERE
8	M.	CALVET	Stéphan	11/10/1970	6 impasse de la Devèze 12000 LE MONASTERE
9	MME	GONZALVEZ	Caroline	12/07/1980	1395 chemin de Randeynes 12000 LE MONASTERE
10	M.	ARSAC	Pierre	06/10/1974	22 avenue du Vivier 12000 LE MONASTERE
11	MME	CAZEMAGES	Claudine	22/11/1962	5 impasse du Pré 12000 LE MONASTERE
12	M.	GAYRARD	Valentin	04/08/1992	43 avenue du Vivier 12000 LE MONASTERE
13	MME	RISPOSI	Françoise	09/04/1949	34 avenue du Docteur Louis Bonnefous 12000 RODEZ
14	M.	ROMIGUIERE	Bernard	04/08/1954	101 avenue Bellevue 12000 LE MONASTERE
15	MME	DUFOUR	Isabelle	29/06/1969	8 avenue du Berger 12000 LE MONASTERE
16	M.	TEULIERES	Clément	12/09/1995	9 route de la Crouzette 12510 OLEMPES
17	MME	ORTIZ	Victoria	02/07/1968	1146 chemin du Stade 12000 LE MONASTERE
18	M.	BONNEFOUS	Jean-Louis	23/06/1964	6 rue des Coteaux 12000 LE MONASTERE
19	M.	BES SOLES	Patrick	01/06/1960	7 avenue Bellevue 12000 LE MONASTERE
20	MME	SALVAYRE	Elisabeth	06/01/1964	101 avenue Bellevue 12000 LE MONASTERE
21	MME	LAGARDE	Michèle	11/05/1947	47 avenue de Millau 12000 LE MONASTERE
22	M.	GAZAGNE	Olivier	29/11/1971	4 impasse du Levant 12000 LE MONASTERE
23	M.	PIERRE	Aurélien	14/11/1975	33 avenue des Tanneurs 12000 LE MONASTERE
24	M.	ALAZARD	Claude	01/03/1944	6 rue de la Prairie 12000 LE MONASTERE
25	M.	ROQUES	Jean-Louis	04/09/1949	15 rue Mésanges 12850 ONET LE CHATEAU
26	M.	FAGES	Didier	29/09/1961	11 quartier Saint Jacques 12000 LE MONASTERE
27	MME	CAZORLA	Valérie	12/07/1969	9 impasse l'Ensoleillée 12000 LE MONASTERE
28	MME	ONRAZAC	Stéphanie	05/01/1973	41 rue Antoine Palous 12000 LE MONASTERE

			e		
29	M.	TREBOSC	Michel	02/05/1950	1045 chemin de Randeynes 12000 LE MONASTERE
30	M.	SOULIE	Didier	04/08/1960	15 côte de Banocres 12000 LE MONASTERE
31	M.	CROS	Claude	15/02/1950	52 avenue de la Castagnal 12000 LE MONASTERE
32	M.	ANDRIEU	Florian	17/12/1985	4 route du Puech 12000 LE MONASTERE

Après délibération les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la liste ci-dessus

- **Renouvellement de la commission intercommunale des impôts directs de Rodez Agglomération**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, que par délibérations 10 juillet 2020, le Conseil de Communauté a déterminé la composition de la Commission intercommunale des impôts directs de Rodez Agglomération et décidé de la répartition des contribuables potentiellement amenés à siéger au sein de cette commission.

Pour la commune du Monastère 2 titulaires et 2 suppléants sont à désigner.

Monsieur le Maire propose :

Titulaires : Patrick BESOLES  
Michèle JOUSSEIN

Suppléants : Robert DIEUDE  
Christophe FORESTIER

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de M. le Maire.

- **Désignation d'un représentant de la commune au sein du comité des partenaires de la mobilité**

Monsieur le Maire explique que la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) approuvée le 24 décembre 2019 et entrée en vigueur le 27 décembre 2019 a introduit aux termes de son article 15, la création d'un Comité des Partenaires de la Mobilité qui doit être créé par les autorités organisatrices de la mobilité dont fait partie Rodez Agglomération. Ce comité associe, à minima des représentants des employeurs et des associations d'usagers ou habitants.

Par délibération du 10 juillet 2020 le Conseil d'Agglomération a fixé la composition du comité des partenaires. En qualité de représentants de Rodez agglomération : le Président de Rodez agglomération et/ou son représentant le vice-président en charge de la mobilité, le maire de chaque commune membre, son représentant ou tout élu du conseil municipal.

Monsieur le Maire fait appel à candidature.

Madame Stéphanie Cazor est désignée comme représentant de la commune au sein du comité des partenaires de la mobilité.

- **Désignation de deux représentants de la commune à la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) de Rodez Agglomération**

Monsieur le Maire indique que conformément à l'article 1609 du Code Général des impôts la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est créée entre Rodez Agglomération et les communes membres. Elle est chargée d'évaluer les transferts de charges et est composée de membres des conseils municipaux des communes membres.

Le conseil communautaire, réuni le 10 juillet 2020 a déterminé la composition de la CLECT comme suit :

- 2 représentants pour les communes de moins de 10 000 habitants

Le Conseil municipal doit donc désigner ses deux représentants :

Après délibération le conseil municipal désigne : Christophe FORESTIER et Nathalie CALMELS comme représentants de la commune à la CLECT de Rodez agglomération.

- **Désignation des délégués à l'Office Public Rodez Agglo Habitat**

Monsieur le Maire indique que suite au renouvellement du conseil municipal doit désigner un membre titulaire et un suppléant à la commission d'attribution des logements HLM situés sur la commune.

Après délibération, sont désignés :

- Caroline COUVIGNOU titulaire
- Clément TEULIERE suppléant

- **Adhésion à Aveyron Culture**

Monsieur le Maire propose que la commune adhère à l'association Aveyron Culture qui a pour but de promouvoir et de développer la culture en Aveyron, elle est portée par le Conseil Départemental. Le cout de la cotisation est de 25 € annuel.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la commune du Monastère à l'association Aveyron culture et autorise Mr le Maire le Maire à verser la cotisation demandée.

- **Avenant à la convention avec la Préfecture pour la transmission électronique des actes pour la dématérialisation des marchés publics.**

Monsieur le Maire indique que la commune a signé avec la Préfecture de l'Aveyron une convention permettant la transmission électronique des actes (délibérations, arrêtés) les marchés publics soumis au contrôle de la légalité étaient encore transmis sous forme de documents papiers. La signature de cet avenant permettrait une transmission électronique.

Après délibération les membres du conseil municipal autorisent Mr le Maire à signer l'avenant à la convention permettant la transmission électronique des actes à la Préfecture de l'Aveyron

- **Remboursement à Rodez Agglomération des masques et thermomètres**

Monsieur le Maire indique que les communes de Rodez Agglomération confrontées à l'épidémie de coronavirus et aux difficultés d'approvisionnement en masque et thermomètres ont choisi, par souci d'efficacité et dans un contexte de confinement de confier l'acquisition de ces fournitures à un seul opérateur. Rodez agglomération a donc procédé aux acquisitions des masques réutilisables distribués par les communes à la population : 2 283 masques (3.376 € TTC) et 8 thermomètres (73.76€) distribué à l'école.

L'Etat a remboursé 50% du coût des masques achetés dans la limite de 2€ TTC soit 1€.

La commune doit donc rembourser à Rodez Agglomération :

$$2283 \times 2.376€ + 8 \times 73.76€ = 6014.49€$$

Le conseil municipal après délibérations à l'unanimité :

- Accepte de verser la somme de 6 014.49€ à Rodez agglomération
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Autorisation à M.le Maire de signer les actes notariés de vente de terrains suite à l'enquête publique**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, que par délibérations du 09 décembre 2019 et 27 janvier 2020 le conseil municipal après avoir réalisé une enquête publique, avait donné son accord pour la cession d'une parcelle déclassée de 114 m<sup>2</sup> rue du bosquet à Mr et Mme Boyer et d'un délaissé cote de banocre aux riverains, ainsi que l'intégration dans le domaine public des parcelles AL 101, AE 227, 288, 289, 290, 301 (chemin du stade) AH 225, 228 VC4 à Combelles.

Les délibérations n'indiquaient pas que M.le Maire était autorisé à signer les actes notariés une nouvelle délibération avec cette précision est donc nécessaire.

Après délibérations les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à signer les actes notariés de cession et d'intégration dans le domaine public des parcelles énumérées ci-dessus.

- **Remboursement des repas cantine**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, que les parents dont les enfants mangent régulièrement à la cantine payent les repas en début de période entre chaque vacances scolaires. Ils avaient donc payé les repas pour la période allant du 24 février au 3 avril.

En raison de la crise sanitaire, l'école a été fermée le 17 mars et certains enfants ne sont jamais revenus à la cantine, aucune régularisation n'a pu être faite.

Monsieur la maire demande au conseil municipal de l'autoriser à rembourser aux parents les repas non consommé par les enfants pendant la période de confinement du 17 mars au 3 avril.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité autorise Mr le Maire à rembourser aux parents les repas payés et non consommés pendant la période de fermeture de l'école du 17 mars au 3 avril 2020.

- **Compte rendu des commissions :**

- **Commission affaires scolaires** : rapporteur Nathalie Calmels
  - La rentrée scolaire c'est bien déroulée, l'équipe d'enseignantes est stable mais les effectifs sont en baisse : 125 élèves (142 l'année précédente).

Il faut réfléchir à un moyen pour rendre notre école plus attractive

Notre école n'est pas éligible au projet d'école numérique car située dans une entité urbaine supérieure à 10 000 habitants, Mr le Maire souhaite connaître le prix de l'informatisation sans aide.

Depuis la rentrée, le protocole sanitaire a été mis en place et respecté

Le périscolaire et l'étude reprendront après les vacances de Toussaint

Renouvellement du marché cantine avec le même prestataire : Ansamble

- **Commission travaux** : rapporteur Robert Dieudé

Les vestiaires du stade de La Marquise ont été refaits par les employés municipaux, reste les portes en métal et la toiture, travaux réalisés par des artisans pour la fin d'année

La salle d'animation est finie, reste quelques malfaçons qui vont être reprises

L'aire de jeux est en voie d'achèvement, le City stade est terminé

Les travaux d'extension du bâtiment loué à SDEL sont en voie d'achèvement quelques travaux extérieurs à terminer

Programme Eclairage public : renouvellement annuel des lampes. Renouvellement avenue du Ségala secteur allumé toute la nuit remplacement par des ampoules Led et baisse d'intensité.

Consultation PATA : réponse de 3 entreprises, la commande va être passée

Consultation en cours pour le marquage des passages piétons

- **Commission associations** : rapporteur Christophe Forestier

Les salles communales ont été réouvertes, les utilisateurs signent une attestation sur l'honneur de respecter les règles imposées et il est demandé aux associations de se reporter aux recommandations de leur fédération.

Rendez-vous avec la commune de Saint Radegonde pour conventionner avec eux afin que le FCM (foot) puisse utiliser le terrain de foot d'Istournet.

Forum des associations : Trop peu de public mais manifestation bien organisée par l'AGAS et la Mairie, il a permis aux associations de se voir entre elles.

Centre de loisirs : la période de vacances s'est bien passée avec 60 enfants en juillet et 15 à l'espace jeunes.

La commission affaires sociales va rencontrer l'AGAS pour EVS( espace de vie sociale) afin de travailler sur les fiches actions et convention. Les dossiers doivent être déposés début 2021.

Mr le Maire souhaite avancer sur des projets et propose de mettre en place des groupes de travail

- **Aménagement du pré du couvent**, rencontre prévue avec l'aménageur la société Polygone
- **Giratoire avenue de Millau et des Arcades** : maîtrise d'ouvrage Rodez Agglomération qui réalise une étude globale, possibilité de lancer la maîtrise d'œuvre pour la fin de l'année.
- **Travaux école** : il faut reprendre contact avec l'architecte et faire une présentation aux enseignants et personnel. Les marchés sont signés avec les entreprises.  
Groupe de travail : Robert Dieudé, Bernard Roumigière, Christophe Forestier, Jean-louis Bonnefous, Nathalie Calmels, Bertrand Vène et M. le Maire
- **Sortie Terrasses de Puech Camp** : la sortie du lotissement sur la départementale va être bientôt réalisée, le projet de création d'un rondpoint paraissant excessivement chère, d'autres solutions sont à envisager. Il faut une réflexion sur un traitement globale de ce secteur pour le sécuriser, car beaucoup de riverains se plaignent de la vitesse excessive des véhicules. Il sera fait appel à Aveyron ingénierie pour faire une étude.  
Groupe de travail : Robert Dieudé, Clément Teulière, Jean-louis Bonnefous, Bernard Roumigière, Valentin Gayrard, Sandrine Alet, Victoria Bouyssi
- **Devenir de la Grange et centre technique** : le 1<sup>er</sup> étage libéré par le centre de loisir. La partie CTM n'est pas très adaptée. Le personnel a signalé la vétusté des vestiaires. Une visite est à prévoir ainsi qu'une rencontre avec le personnel pour connaître leurs besoins.  
Groupe de travail : Bernard Roumigière, Bertrand Vène, Stéphanie Cazor, Jean-louis Bonnefous, Valentin Gayrard, Clément teulière.
- **Circulation douce** : Rodez Agglomération souhaite développer les cheminements autour de Rodez Agglomération. Sur la commune une réflexion doit être entamée pour voir la faisabilité d'une liaison Layoule/ La Mouline. Le club rando de la commune propose son aide.  
Groupe de travail : Victoria Bouyssi, Françoise Risposi, Pierre Arsac, Caroline Couvignou, Stéphan Calvet, Nathalie Calmels, Isabelle Bergougnot, Clément Teulière.

